



LA LETTRE INFO N° 25 – Avril 2025

Association pour la Promotion Rurale Internationale (APRI)

149, rue Jodelle 77610 LA HOUSSE EN BRIE – France

Adresse mail : aprisolidaire@gmail.com Adresse du site : <http://apri.fmc-sc.org>.

Editorial - Pauvres parmi les pauvres

Les critères de fondation de nos communautés

La plupart du temps, nos critères de choix pour la fondation d'une nouvelle communauté, partent d'un constat, d'une forme de pauvreté dans un milieu qui nous motive à faire le choix d'une implantation.

Cette manière de faire est une des particularités des Frères Missionnaires et des Sœurs des Campagnes.

« Allez à la périphérie » nous disait le Pape François, n'est pas une nouveauté pour nous. Plus souvent les frères ou les sœurs n'arrivent pas comme des personnes qui ont la solution aux problèmes. Ils arrivent par solidarité et, petit à petit, ils trouvent ensemble comment résoudre certains de leurs problèmes.

Pour faire ce choix, il y a une forme de pauvreté. C'est une pauvreté à vivre avec la population locale. Quand nous parlons d'être avec les gens, ce n'est pas vivre au-dessus d'eux mais faire corps avec eux et avec ce qui les touche.

Nous sommes convaincus que c'est vers les plus pauvres que le Christ nous invite à vivre cette réalité de pauvreté sociale.

Avoir la possibilité de vivre dans le confort et faire le choix de vivre une forme de pauvreté est une manière d'incarner l'évangile.

Ce choix n'est pas sans conséquences même pour notre vie économique. Parfois nous avons des frères qualifiés dans certains métiers mais ils ne trouvent pas le marché. C'est une pauvreté que nos communautés vivent particulièrement en Afrique.

Par exemple : après l'implantation des Frères Missionnaires à Atchambadé, dans le diocèse de Kara au Togo, l'évêque leur a montré un autre village où s'installer, Massédéna. Avec une voiture 2CV, ils n'ont pas pu le visiter car il fallait un 4x4 pour y aller. Au retour, les frères ont expliqué à l'évêque que malgré leur volonté, l'accès était très difficile. L'évêque a répondu : « si vous n'y allez pas, je n'ai personne pour y aller ».

Cette parole a motivé les frères qui ont cherché un moyen motorisé pour aller dans ce village où ils ont vécu 32 ans.

Les frères ont travaillé pour la foi et l'évangélisation, un développement qui tient compte de la totalité de l'Homme. Avec l'aide d'organismes, ils ont pu construire des ponts pour relier des villages et leur population ainsi qu'un dispensaire pour leur santé.

Et cela s'est reproduit dans les différentes communautés que les Frères et les Sœurs ont installées ensuite au Burkina Faso et au Bénin.

Nous continuons notre mission auprès des pauvres auxquels nous sommes envoyés. La création de L'APRI a pour but de soutenir ces populations par des micro-crédits ou d'autres formes d'aide pour se prendre en charge (vous verrez des exemples dans les articles de cette Lettre).

La meilleure aide, ce n'est pas le don, qui rend dépendant, mais l'aide qui met la personne debout et la conduit vers l'autonomie.
Fr Sébastien NIAMPA

Projet apiculture de Koré au Bénin

Le centre de formation des jeunes de Koré a été créé en 2013 par les frères. Ce centre a pour objectif de permettre aux frères d'avoir plus d'espace pour l'exploitation agricole et de répondre au besoin de formation de jeunes déscolarisés qui frappaient à notre porte. C'est ainsi que les frères ont initié des unités de production : plantation d'anacardiers, agriculture, porcherie, poulailler, jardin et apiculture. Tous ces secteurs ont commencé petitement et ont besoin d'être améliorés pour une bonne visibilité et une meilleure formation. L'apiculture est un secteur prometteur, il y a une forte demande de miel de qualité.

Les ruches du centre devenant trop vieilles et délabrées ne permettaient plus une bonne production. C'est ainsi que nous avons adressé un projet à APRI en 2023. L'accord de ce projet nous a permis de fabriquer et d'installer 10 ruches. Durant en février 2023, d'acquiescer un extracteur électrique et du petit matériel pour le traitement et le conditionnement du miel. Grâce à ce projet, sept jeunes agriculteurs ont pu découvrir un autre type de ruche et ont bénéficié de la formation, de l'installation et du suivi de ces ruches.

Nous avons éprouvé une grande joie et satisfaction lorsque nous avons constaté qu'après 6 mois d'installation, toutes les ruches étaient habitées.

Les difficultés n'ont pas manqué. Entre autres, les couvercles mal faits, les attaques de fourmis, de petites colonies dans certaines ruches mais qui se sont multipliées avec le temps, le vol de miel dans 3 ruches. Le mois de mars dernier nous avons effectué la première récolte. Nous avons pu récolter 4 ruches et nous sommes dans la phase d'extraction, nous estimons notre récolte entre 45 à 50 litres de miel.

La difficulté majeure pour les jeunes apiculteurs reste le coût de la fabrication de la ruche qui est hors portée. Pour le centre, nous envisageons la multiplication des ruches. A cet effet, nous avons déjà coupé des arbres pour faire du bois en vue de confectionner une vingtaine de ruches. Et nous espérons agrandir notre rucher au fur et à mesure que nous avançons.



Je réitère encore mon sincère merci à tous les donateurs et à toute l'équipe APRI pour votre générosité et votre soutien. Que Dieu vous bénisse. Fr Louis Enguérand OUEDRAOGO

Lueur d'espoir- Communauté de Manga

C'est le titre que nous avons donné au partage que nous voulons effectuer avec APRI et tous ses partenaires. Les frères de la communauté de Manga/Togo ont la joie de partager leurs expériences avec vous tous.

Dans ce partage, c'est tout le monde qui parle. Certaines questions ou réflexions proviennent de nous, frères de la communauté. De leur côté, les femmes ne gardent non plus à la langue à la poche. La parole est libre.

Quels échos peut-on avoir du vécu ?

Les Frères Missionnaires des Campagnes sont arrivés à Manga depuis 2015. Au quotidien, ils se sont engagés à vivre « l'être avec ». Les premiers frères ont pris le temps de connaître le terrain. Cette proximité vécue avec la population a permis à certaines langues de se délier.

« L'être avec » est à la fois indispensable et délicat. Sans faire un bon discernement au préalable, on peut facilement répertorier des besoins à la place des personnes. Une action de développement durable prend toujours en compte les besoins fondamentaux des populations.



Un groupe de trois femmes : « Nous savons que vous n'avez pas beaucoup d'argent. Mais vous pouvez nous aider. Nous ne demandons pas de l'aide gratuite. Nous voulons vous rembourser ». Cette demande a été adressée à frère Basile, alors responsable de la communauté, qui leur a répondu :

« La communauté n'a pas l'argent. La communauté ne donnera pas de l'argent en

individuel, même si elle en avait. Cela est toujours source de problème aux remboursements. Si vous voulez, organisez-vous en groupements ».

Les frères de la communauté ont cherché à s'informer sur les moyens afin de répondre à cette requête. Notre seul atout, c'était notre "engagement et notre détermination" à chercher ensemble les solutions au problème de pauvreté de ces femmes.

Après diverses rencontres, une petite assemblée s'est réunie. C'est l'occasion de donner les explications en présence de tous. A cette assemblée il est dit : « Pour recevoir un prêt d'argent il faut adhérer à un groupement de dix membres au maximum. Le groupement répond au nom de chaque membre en termes de responsabilité (remboursement/non remboursement). L'assemblée a ainsi pris fin. La vie des groupements a en même temps vu le jour. Le mécanisme est

en marche. Les premières femmes ; les pionnières remboursent et témoignent auprès des autres. Lorsque les nouveaux groupements arrivent, ces femmes ne font jamais semblant. Elles expriment des besoins réels. Nous prenons le temps de les écouter.

Expression de quelques femmes : « je dois acheter beaucoup de condiments au marché. Dans ce cas il me faut nécessairement de l'argent. Si je n'ai rien à vendre, je n'aurai pas de l'argent pour acheter ce qui est indispensable pour la cuisine à la maison. »

Un frère lui demande : « Que souhaitez-vous vendre ? »

« Je veux acheter l'arachide fraîche à la récolte ; car le prix est bas. Après avoir laissé au soleil, je grille par petites quantités pour vendre. Je peux gagner trois ou quatre fois le prix d'achat. Je paie mon travail et la famille en consomme aussi. »



« Chacune a son activité. Deux autres femmes dans notre groupement achètent le mil rouge. Elles font germer périodiquement et elles vendent à celles qui préparent la boisson dans les villes ».

« Moi j'ai choisi de vendre la poudre de poisson. C'est un des premiers ingrédients pour la sauce dans nos villages. Une petite cuillerée suffit pour donner goût à la sauce. Je vends chaque samedi au marché de Manga. Mercredi c'est jour de marché de Kabou, localité située à 15 km de Manga. Ce marché est plus animé ; on en revient toujours heureuse d'avoir fait de bonnes affaires.

Comment de façon concrète voulons-nous travailler à un développement durable avec ces femmes ?

Ce que nous faisons avec elles, c'est un accompagnement. Nous leur accordons un capital pour qu'elles puissent entreprendre des activités rémunératrices. Ces activités leurs permettent de subvenir aux petits besoins du quotidien. Dans le fonctionnement, nous exigeons une cotisation mensuelle ; l'activité permet aussi de répondre à cette exigence sans trop de sacrifices. Nous suivons de près ces cotisations. Lorsqu'elles atteignent l'équivalent du capital pour les membres d'un groupement, nous faisons le point et nous leurs remettons la totalité de leurs cotisations pour qu'elles puissent voler de leurs propres ailes.

A la fin d'une rencontre, une femme d'un village s'exclame : « Voilà une lueur d'espoir », d'où le titre de cet article. Nous sommes d'avis avec elle : c'est une lueur d'espoir. Puisse cette lueur devenir un jour une lumière vive qui brille et éclaire les ménages de nos villages pour un développement durable. Merci à APRI !

Fr. Jean-Blaise SANOU

Nom- Prénom _____

Mail *: _____

Adresse : _____

Montant de mon don : _____

Souhaite recevoir un reçu fiscal : OUI ☐ NON ☐

Chèque à envoyer à : APRI 149 rue Jodelle 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE